

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7200>

Au journal officiel du 18 octobre 2017

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 18 octobre 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Aide au fret pour le développement économique des outre-mer / Elections des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels de certains établissements publics de l'environnement / Décision de la CNDP de soumettre à débat public le projet d'infrastructures de Port Atlantique La Rochelle (17) / Organisation et fonctionnement du tribunal foncier de la Polynésie française / Evaluation des notions élémentaires de premiers secours à l'examen pratique du permis de la catégorie B

Aménagement du territoire

Décret n° 2017-1476 du 16 octobre 2017 relatif à l'aide au fret accordée aux entreprises des collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Wallis-et-Futuna

[NOR : MOMO1719907D](#)

Ce décret porte application de l'article 71 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle outre-mer modifiant le dispositif de l'aide au fret issu de l'article 24 de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer.

Il ouvre la base éligible de l'aide au fret aux déchets. Il permet le soutien aux exportations et importations vers ou depuis les collectivités ultramarines ainsi que les importations venant des pays tiers.

Il fixe la quotité de l'aide au fret selon que l'entreprise bénéficie ou non d'aides complémentaires du Fonds européen de développement économique régional ou des collectivités territoriales.

Il institue dans les collectivités de l'article 73 de la Constitution une commission chargée de proposer aux préfets les conditions d'éligibilité de l'aide au fret pour trois ans.

Environnement

Arrêté du 21 septembre 2017 fixant la composition des bureaux de vote centraux, spéciaux et sections de vote pour l'organisation des élections des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels de certains établissements publics de l'environnement [NOR : TREK1726645A](#)

Décision n° 2017/51/PALR/1 du 4 octobre 2017 relative au projet d'infrastructures de Port Atlantique La Rochelle (17) [NOR : CNPX1728836S](#)

Justice

Décret n° 2017-1474 du 16 octobre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement du tribunal foncier de la Polynésie française [NOR : JUSB1719430D](#)

Sécurité routière

Arrêté du 6 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories B et B1 [NOR : INTS1728402A](#)

[L'intégralité du JORF n°0244 du 18 octobre 2017](#)

